



Inspection N° 2-051

Certificat d'accréditation

N° : 2-051 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

EURL PETROTESTING

Adresse : IRRARA 2, Hassi Messaoud - OUARGLA

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'Inspection conformément à la norme ISO/IEC 17020 : 2012 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 28/07/2025

Date de fin de validité : 27/07/2029

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



Date d'octroi de l'accréditation initiale : 28/07/2022

ANNEXE TECHNIQUE

N° 2-051 Rév 01

L'Organisme d'inspection :

EURL PETROTESTING
IRRARA 2 Hassi Messaoud -OUARGLA - ALGERIE

Est accrédité par ALGERAC, Département Inspection, pour les activités d'inspection selon la norme : ISO/IEC17020 :2012 en tant qu'organisme d'inspection de (type A) dans les domaines :

- **Produit et Composant industriels**
Contrôle Non Destructif (MT/PT) ;
- **Contrôle des Equipements sous pression à gaz.**

Note : Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

SITES CONCERNES	-Siege Social : IRRARA 2 Hassi Messaoud - OUARGLA - ALGERIE -Tel : (213) 29 73 90 41 -Fax : (213) 29 73 12 63 -Site Web : www.petrotesting.dz
------------------------	--

Date de prise d'effet : 28 juillet 2025

Date de fin de validité : 27 juillet 2029

Pour le Directrice Générale et par délégation
Le Chef de Département inspection
BENNACEUR Massinissa

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émis

PORTEE D'ACCREDITATION

Domaine d'inspection/ Objet installations, appareils, dispositifs, composants, équipements,...	Techniques Utilisées	Phase /Type d'inspection inspection avant mise en exploitation, finale, périodique, préalable, avant livraison, de conformité....	Equipements utilisés	Référentiels Normes-Réglementation procédures internes, spécifications techniques
Domaine Général : 1. Produits et Composants Industriels				
1.1 Contrôle non destructif (CND) des assemblages soudés des équipements et installations industrielles	Contrôle par Magnétoscopie (MT)	- En cours de fabrication - En cours d'exploitation après réparation, périodique, par des contrôles non destructifs	- Coil - AC Yoke - Luxmètre - Indicateur d'induction. - Témoin Berthold	- ASME E709 - ASME VIII - ASTM 125 - Procédure contrôle Par magnétoscopie PT 05-01
	Contrôle par Ressuage (PT)	- En cours de fabrication - En cours d'exploitation après réparation, périodique, par des contrôles non destructifs.	- Luxmètre - Produits de Ressuage - Loupe - Témoins - Lampe UV	- ASME VIII - ASTM 165 - PT-04-01 Procédure de contrôle par Ressuage
Domaine Général : 2. Equipements sous pression				
2.1 Contrôle des Equipements sous pression à gaz	- VT - CND	- Inspection périodique - Inspection après modification	- Mesureur d'épaisseur - Endoscope - Duromètre	- Décret n° 90-245 - Décret n° 21-261 - Procédures internes : PT 01-01/ PT 02-01/ PT 03-01

Responsable d'accréditation
M. TACHRIFT Idriss